



# ORDRE DES GEOMETRES DU TOGO

Siège Social : 2525, Boulevard du 30 Aout Lomé Tokoin Casablanca - 14 BP 140 Lomé-TOG  
Tél. (00228) 22 21 80 38/ 23 20 90 31

## EMOLUMENTS DES GEOMETRES RELATIFS A L'ETABLISSEMENT DES PLANS PARCELLAIRES.

L'an deux mille dix-neuf et le trente (30) Décembre, à onze heures, s'est tenue une réunion du Conseil de l'Ordre des Géomètres du Togo (COGT) au siège de l'Ordre des Géomètres du Togo.

Le COGT après délibération, a pris entre autres les décisions ci-après concernant les émoluments des géomètres relatifs à l'établissement des plans parcellaires en zone urbaine et suburbaine :

- Plan parcellaire d'un terrain de superficie inférieure ou égale à six (6) ares : 80.000 FCFA ;
- Plan parcellaire d'un terrain de superficie au-delà de six (6) ares ; 4 000 FCFA par are supplémentaire ;

Fait à Lomé le 30 Décembre 2019



**S. E. LOUGOU**

Pour le COGT,

Le Président